

Honneur aux bénévoles des Papillons Blancs de Paris - Soirée du Bénévolat : 3^e Edition

Dans la très belle salle du Conseil de la Mairie du 9^e, le 6 décembre, nombre de bénévoles étaient présents. Un jour à peine après le 5 décembre, journée mondiale du bénévolat consacrée en 1985 par les Nations Unies. Une soirée chaleureuse organisée par Bérangère GRISONI, du Service Chrysalide et dont l'hôtesse était Bénédicte PEIGNOT, assistée de Capucine LACAU-MADINIER.

Une jolie composition florale offerte à Bérangère par la Présidente de la section du 9^e, devenue experte en horticulture depuis qu'en novembre la Mairie a accueilli, dans sa cour, « VILLE EN HERBES », pour initier les personnes en situation de handicap aux merveilles de la végétation. On reverra d'ailleurs un peu après une charmante vidéo qui nous présente cette expérience dans le cadre du Mois Extra-Ordinaire.

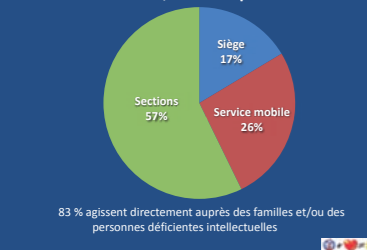
Mot d'accueil de Bénédicte PEIGNOT. Petite vidéo sur Madame Catherine DREYFUS-SIGNOLES, Adjointe au Maire, déléguée aux sports, aux personnes en situation de handicap, au tourisme et aux loisirs. Puis rapide retour en arrière sur la 2^e édition où 71 bénévoles avaient participé à cette soirée organisée en ateliers dans la salle Rossini, qui a marqué des avancées et a été relatée dans EPANOUIR.

Aujourd'hui, qui sont les bénévoles des PAPILLONS BLANCS DE PARIS ?

Au 1^{er} décembre, il y a 281 bénévoles, soit 203 femmes et 78 hommes. 46 % des bénévoles ont une activité, 54 % ont plusieurs activités. 83 % des bénévoles agissent directement auprès des familles et/ou des personnes déficientes intellectuelles.

Ce que font les 281 bénévoles

46 % ont une activité; 54 % ont plusieurs activités



bénévoles agissent directement auprès des familles et/ou de leurs enfants déficients intellectuels. Mais Les PAPILLONS BLANCS DE PARIS ont besoin de toujours et encore plus de bénévoles, quelle que soit l'activité qu'ils souhaitent exercer. Aller au-devant de leur motivation, répondre à

leurs questions, définir les besoins, c'est ce à quoi s'emploie le Service CHRYSALIDE.

L'action familiale des sections d'arrondissement

Elle nous est définie sous forme de vidéos, présentant les responsables, le nombre de membres, les actions. Où l'on voit que celles-ci sont diverses et multiples, depuis une information en profondeur sur les démarches à effectuer, les prises en charge, l'orientation vers les structures d'accueil. Toutes choses qui nécessitent un recyclage permanent des connaissances face à des données sans cesse réactualisées. Mais aussi, les loisirs, sous forme de clubs ou d'ateliers, le côté convivial n'est pas oublié, concrétisé par des fêtes, des rencontres. C'est ainsi que des cafés de parents ont été créés. Bénédicte PEIGNOT leur attribue une grande importance, notamment comme

sources de liens très forts entre familles. Elle souhaite qu'ils fleurissent dans les arrondissements, pour répondre à l'arrivée de nouvelles familles. Aujourd'hui, 12 sections agissent sur l'ensemble du territoire parisien.

La communication interne et externe

Il s'agit en particulier de la rédaction d'EPANOUIR, le trimestriel de l'Association, dont le Comité de Rédaction est présenté par Jacqueline TAVERT. Celui-ci est limité à 6 personnes, avec l'arrivée récente d'Edouard RIBADEAU DUMAS.

Il s'efforce d'être le plus possible en phase avec l'actualité des sections, des associations associées, les domaines culturel, médical, artistique. Son dossier central est le résultat de suggestions, de courants d'idées. Il est réparti entre les divers rédacteurs. Les articles sont toujours soumis aux interviewés. Et, en dépit de divers allers/retours selon la difficulté du thème choisi, comme la spiritualité pour le n° de juillet, le contenu est abouti en un temps relativement court. Le Comité de Rédaction est ouvert à toutes suggestions. Le Papillon du siège est assuré par Corinne BEBIN.

Gérard MENAHEM qui a pris en main la refonte totale de l'Informatique, en particulier la base de données, se félicite de ce qui a été mis en place avec les sections, leur permettant de devenir autonomes. De la sorte Les PAPILLONS BLANCS DE PARIS bénéficient d'une avancée non négligeable.

Côté communication encore, une vidéo nous a présenté un exemple réussi de télé-bénévolat, celui d'Edouard MABILLE, ingénieur informaticien tétraplégique qui a répondu à notre offre pour du montage vidéo. Désormais, il collabore à distance avec les services des PAPILLONS BLANCS DE PARIS.

Le service mobile d'accompagnateurs nous a permis d'entendre des témoignages émouvants et gratifiants de parents pour l'accompagnatrice de leur enfant.

Le Conseil d'Administration, les représentations dans les instances externes

Laurent de FELICE, en tant que Secrétaire Général,



commente brièvement le rôle du Conseil d'Administration. Il va être plus disert sur les représentations officielles, notamment face à de nouvelles instances comme la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), créée en 2005, la CDAPH qui se réunit une fois par semaine pour y gérer quelque 1500 dossiers... la COMEX, composée de personnes venant de 7 administrations différentes. Il projette sur l'écran le schéma du déroulement d'une demande à la MDPH, qui montre bien la nécessité d'une représentation des PAPILLONS BLANCS DE PARIS et des familles, mais aussi l'importance de la charge.

Les Pôles

Le Pôle Accessibilité dont le responsable est Michel SALLE, est présenté par Véronique FLANDRE. Les actions et représentations sont nombreuses : Promotion du S3A (Accueil, Accompagnement, Accessibilité), avec le soutien de la mairie du 15^e. Trois autres mairies devraient en faire de même dans les prochains mois. Promotion de la carte d'accessibilité. Echanges et réunions avec la Direction des transports et de la protection. Démarches d'accessibilité dans les musées. Enfin, projet ambitieux : étude d'un système de géo-localisation au travers d'une montre.

Le Pôle Ressources financières est présenté par Lucien LAVERNE. Constitué de trois personnes : L. LAVERNE, Jean ICART et Corinne JAM, il est fort utile car non seulement, il renseigne sur les ressources possibles et la constitution d'un patrimoine pour la personne en situation de handicap et de faire valoir ses droits en cas de litige avec l'administration. Il a même, au cours de l'année passée, permis de régler des litiges et même d'obtenir une aide sociale pour des familles à qui elle avait été refusée.

Le Pôle Projet de vie et protection des majeurs est présenté par Yvone SCHOUMAKER. Il s'adresse aux sections, aux familles en rendez-vous individuels, aux associations sous forme de séances d'information pour leurs familles, leur personnel. Il est en mesure de répondre à toutes les questions concernant la protection juridique, les obligations du mandataire, les apports de la nouvelle loi, le projet de vie. Il est assisté ponctuellement par une avocate bénévole.

Le Pôle Formation et insertion professionnelle est présenté par Agnès DUGUET. Apparemment les projets ne manquent pas, en particulier la création d'un site internet spécifique, et le dynamisme non plus.

